

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2020
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 10.12.2019

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Concession cimetière - FORGUE François

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la demande de concession au cimetière de M. François FORGUE pour une superficie de 6 m² au prix de 10,00 € le m².

3. Recours administratif Aragnouet

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier à Me Briard la défense des intérêts de la commune devant le Conseil d'Etat dans le cadre de l'affaire avec la commune d'Aragnouet et autorise le Maire à signer la convention d'honoraires.

4. Echange entre les parcelles A1534-A1535 et A63-A64

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord pour procéder à un échange de parcelles dans le secteur Biègle. Les parcelles concernées sont les suivantes :

- parcelles appartenant à la SCI Brimence : A1534 d'une superficie de 2156 m² et A1535 d'une superficie de 367 m²
- parcelles appartenant à la Commune de Vignec : A63 d'une superficie de 1160 m² et A64 d'une superficie de 1685 m²

5. Acquisition de parcelles - Chemin des Entradères

Depuis sa création, l'emprise de la voie dénommée "chemin des Entradères" est située sur des parcelles privées, dont l'acquisition par la commune permettra d'intégrer la voie dans la voirie communale. Au vu des dernières acquisitions réalisées en matière de voirie, M. le Maire propose un prix de 45,00 € le m².

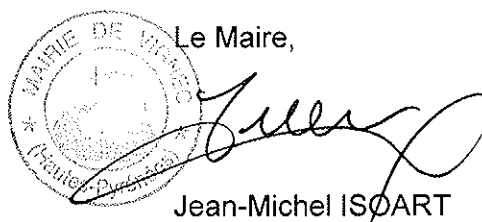
Le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie des parcelles formant le "chemin des Entradères" et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire. Mme Galaup Stéphanie, M. Isoart Jean-Michel et M. Millet Michel ne prennent pas part au vote.

Vignec, le 7 février 2020

Le secrétaire de séance,


Jean-François RICHON

Le Maire,


Jean-Michel ISOART